

ABN AMRO Investment Solutions

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Neuflize Euro Trésorerie

Nourricier de la part NC du FCP ABN AMRO Euro Treasury

ISIN : FR0010203612

Cet OPCVM est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion du Groupe ABN AMRO

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification « monétaire », Neuflize Euro Trésorerie est un nourricier de la part « NC » du FCP ABN AMRO Euro Treasury dont l'objectif de gestion est d'offrir la performance de l'EONIA capitalisé, diminuée des frais de gestion.
La performance de Neuflize Euro Trésorerie pourra être inférieure à celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du FCP peut être amenée à baisser.
Neuflize Euro Trésorerie est une SICAV nourricier, ses actifs sont donc composés en permanence et en totalité de parts « NC » du FCP maître ABN AMRO Euro Treasury et, à titre accessoire, de liquidités.
Rappel de la stratégie de l'OPCVM Maître :
Dans le cadre de l'allocation « taux », le FCP interviendra principalement sur des titres de créances et instruments du marché monétaire dont la date d'échéance est inférieure ou égale à 2 ans et dont le taux sous-jacent est révisable dans un délai maximal de 397 jours.L'utilisation des contrats dérivés de taux (dont futures, options et swaps fera partie intégrante de la stratégie d'investissement monétaire (couverture ou exposition).La sensibilité taux du portefeuille sera comprise entre 0 et 0,50.La vie moyenne pondérée du portefeuille sera inférieure ou égale à 12 mois et sa maturité moyenne pondérée ne dépassera pas 6 mois.Dans le cadre de l'allocation « crédit », le FCP sera principalement investi en TCN (titres de créances négociables) et ECP (Euro Commercial Paper) du secteur privé ou étatique (et assimilés), en obligations ou EMTN (Euro Medium Term Notes) du secteur privé ou étatique (et assimilés), en pensions livrées, dépôt à terme d'établissement de crédit.Les notations retenues seront au moins égales à l'une des deux meilleures notations court terme déterminées par chacune des agences de notation reconnues et/ou au minimum « Investment grade » ou à défaut une notation interne à la société de gestion qui réponde à des critères équivalents. Ces émetteurs sont sélectionnés au sein des listes établies par le Comité de Crédit interne à la Société de gestion.Les produits dérivés seront utilisés dans un but de couverture ou de dynamisation sans recherche de surexposition. L'utilisation des produits dérivés de crédit n'est pas autorisée, ainsi que l'investissement dans les fonds communs de titrisation et autres titrisations.Le FCP ne supporte aucun risque de change, celui-ci étant systématiquement couvert.
Le Fonds capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
La durée de placement recommandée est de 3 mois.
Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC, CA Titres et CACEIS Bank. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 11h15 chez CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A RISQUE PLUS FAIBLE — A RISQUE PLUS ELEVE

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.
Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

POURQUOI L'OPCVM EST CLASSE DANS LA CATEGORIE [1]

La SICAV présente un profil sécuritaire dû à son exposition au marché monétaire.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- **Risque de contrepartie :** il s'agit du risque lié à l'exposition du Fonds à des contreparties financières lors de la conclusion de contrats financiers de gré à gré. Il correspond au risque de perte pour le Fonds lorsque la contrepartie à une opération faillit à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière definitive.
- **Risque de crédit :** il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du Fonds.

Neuflize OBC
ABN AMRO

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

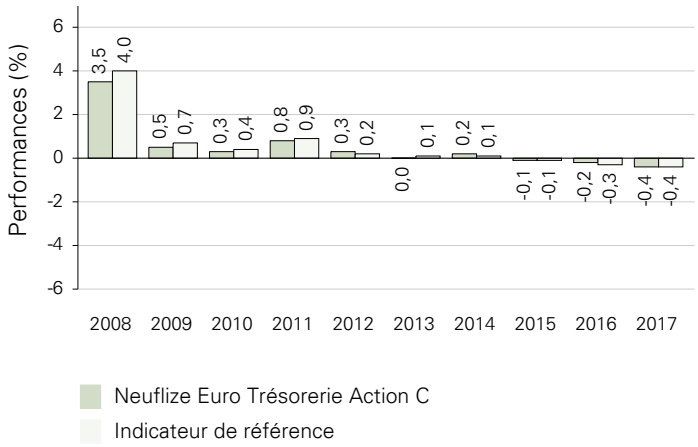
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,20%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais (et rétrocessions) de l'exercice précédent, clos le 29 décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective**.**

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.abnamroinvestmentsolutions.com.

PERFORMANCES PASSEES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de la SICAV : 1 juillet 1987
Date de création de l'action : 5 juillet 2005

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : EONIA Capitalisé.

INFORMATIONS PRATIQUES

DEPOSITAIRE :

CACEIS Bank

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM :

(Dici/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : l'investisseur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM et l'OPCVM Maître sur simple demande écrite auprès de : ABN AMRO Investment Solutions - 3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : + 33 (1) 56.21.60.60 - **www.abnamroinvestmentsolutions.com**.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :

Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.
Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet **www.abnamroinvestmentsolutions.com** ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération et du Conseil de Surveillance.

FISCALITE :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
L'action de cet OPCVM ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPCVM (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPCVM).
Statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière déclarante française (Code GIIN : DJV7QQ.99999.SL.250)

La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
ABN AMRO Investment Solutions est agréée par la France sous le numéro GP99027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 février 2018.

Neuflize OBC
ABN AMRO

CONTACTS
ABN AMRO Investment Solutions
3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : +33 (1) 56 21 60 60
www.abnamroinvestmentsolutions.com